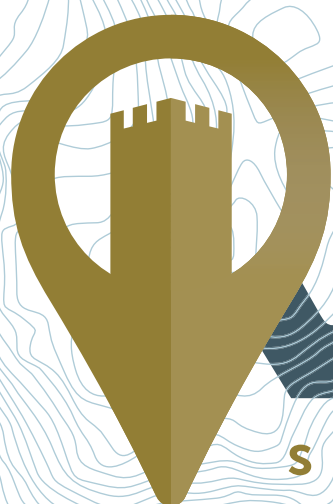




Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

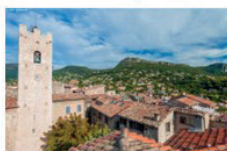
Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS



2 place Massena, 06000 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org



vence.fr

QUALITÉ DES OPÉRATIONS

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.

... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azurée (AUA).



Des mots clés choisis par les participants pour définir l'esprit de l'atelier



Un troisième atelier sur la Qualité des opérations

L'atelier, qui s'est tenu le mercredi 16 octobre en présence de 11 participants abordait le sujet de la qualité des opérations, et notamment :

- La qualité globale de l'opération dans son environnement : transition avec l'espace public, taille des opérations, insertion dans son environnement proche (implantation, rez-de-chaussée, accessibilité, fonctionnement du stationnement, aménagement des espaces privatifs et des espaces extérieurs.
- La qualité du logement en lui-même : taille, ensoleillement, ambiance sonore, fonctionnalité du logement (logements modulables, rangements, agencement des espaces intérieurs...)
- La qualité environnementale : confort thermique, énergétique, type des matériaux....

QUALITÉ DES OPÉRATIONS

En introduction à cet atelier, l'AUA a apporté des éléments de pédagogie permettant de guider les réflexions :

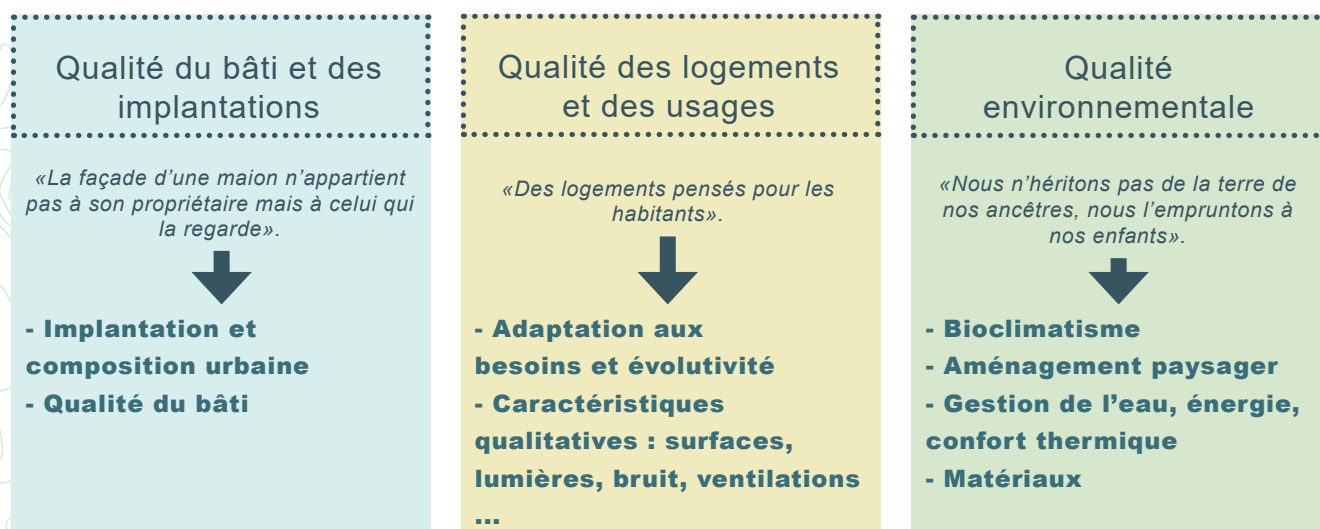
- Quelques données clés sur Vence pour appréhender simplement le contexte et la réalité de la commune, en particulier sur les besoins en logement.
- Les champs à observer lorsque l'on parle de qualité des opérations.

Les participants ont ensuite travaillé par groupe à l'identification des enjeux pour la ville de Vence sous forme de jeux de rôle, en position de futur habitant d'une opération, d'habitant du quartier où l'opération est prévue et enfin de responsable du service de l'urbanisme instruisant la demande : cet abord de la thématique du jour sous des prismes différents visait ainsi à explorer tous les points de vue et à avoir une approche la plus transversale possible.

Cet exercice a également été le tremplin pour formuler et prioriser des recommandations à intégrer dans la future charte.

De quoi parle-t-on quand on parle de qualité des opérations ?

Travailler la qualité des opérations à l'échelle de la ville comme à celles des futurs habitants



QUALITÉ DES OPÉRATIONS

Et concrètement pour Vence ?

Comme à chaque atelier, les participants sont invités à tenir compte des spécificités et des réalités de la ville pour formuler leurs recommandations.

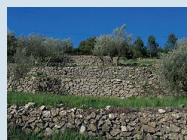
UN CADRE VERDOYANT «une ville à la campagne»

- > Préservation des espaces naturels, socle du cadre de vie



UNE ARCHITECTURE TÉMOIN DE L'HISTOIRE

- > Prise en compte de l'héritage, du déjà là



SOLEIL? COULEURS ET LUMIÈRE

- > L'identité et le caractère provençal



CONVIVIALITÉ VENCOISE

- > Un centre ville vivant et animé



DIVERSITÉ DES QUARTIERS

- > Un atout et une identité



L'EAU

- > Ressource à préserver et élément culturel de Vence



UNE TOPOGRAPHIE SINGULIÈRE PERÇUE / RESTANQUES et panoramas

- > Respecter le relief et les percées paysagères



UN ART DE VIVRE TOURNÉ VERS L'EXTÉRIEUR

- > Qui induit la question de la qualité des espaces extérieurs



QUALITÉ DES OPÉRATIONS

Que retenir de ce troisième atelier ?

Sur une thématique particulièrement riche dans les différents champs de réflexion couverts, et dans les contenus collectés, les propositions portées par les différents groupes de travail s'inscrivent dans une approche d'urbanisme raisonné, avec des recommandations tenant compte à la fois des enjeux de la ville de Vence en matière de cadre de vie et d'hospitalité et des enjeux auxquels le secteur de l'urbanisme doit faire face : performance énergétique, préservation des ressources naturelles, inclusion...

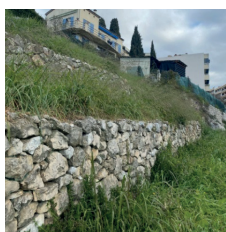
Ainsi, les futures opérations sont invitées à participer à la régénération du territoire, en contribuant par exemple à réduire les îlots de chaleur ou encore à renforcer la perméabilité des sols.

En synthèse, et sur les différentes thématiques abordées ont été énoncées les principales orientations suivantes :

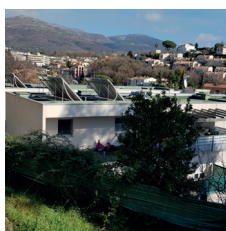
Concernant la qualité du bati et des implantations :



Promouvoir une intégration fonctionnelle de l'opération dans la ville, notamment en matière de **raccordement au maillage des circulations existantes** et en proposant des opérations **favorisant les continuités piétonnes**, mais aussi en **proposant des rez de chaussée actifs** (services, commerces, espaces partagés) connectés à la ville et des interfaces soignées entre espaces publics et privatifs.



Prendre en compte l'environnement du projet pour contribuer à la prévention des risques naturels/ écologiques, ce qui est déjà, en bonne partie, intégré dans le cadre même de la législation en vigueur, mais qui, au delà, peut également intégrer **la gestion des îlots de chaleur urbains** (choix des matériaux et intégration forte de la végétation) ou **les principes de la ville perméable**, contribuant à la bonne gestion du cycle de l'eau (optimisation de la surface de sols perméables, bassins de rétention d'eau...).



Tenir compte de l'existant pour une insertion qualitative du projet dans le quartier/ la ville en intégrant le contexte architectural et la végétation dans la conception du projet; il est également proposé **de positionner les hauteurs** de façon à préserver les ouvertures vers le grand paysage (marqueur fort de la ville de Vence) et de veiller à **la qualité du traitement des espaces faisant lien entre domaine public et privé** (clôtures végétalisées, des bandes arborées...).



Favoriser la fonctionnalité et la convivialité en incitant les opérateurs à proposer des **espaces partagés** au sein des opérations (salles communes jardins partagés, buanderie...).



QUALITÉ DES OPÉRATIONS

Concernant la qualité des logements :



Travailler l'implantation des bâtis pour **favoriser la luminosité** (la lumière est d'ailleurs l'un des éléments identitaires de la ville de Vence identifié par le premier atelier), en favorisant notamment **les multiples expositions**.

Veiller au **confort des logements**, notamment **sonore**, et en matière de **modularité** permettant ainsi de proposer des espaces évoluant en fonction des besoins des occupants.

Privilégier des **matériaux de qualité** (façade, isolant, huisserie...).

Concernant la qualité environnementale des logements :

Les recommandations visent à favoriser le bioclimatisme des constructions, leur autonomie énergétique et un impact le plus réduit possible sur l'environnement, et notamment :



Concernant la performance énergétique :

- Augmenter le recours à la **ventilation naturelle**, développer des **logements traversants**, et prévoir des **dispositifs occultants** pour se prémunir de la chaleur.
- Objectiver une isolation au-delà du RT 2020 pour **évoluer vers des bâtiments passifs** sur le plan énergétique, et envisager la **mise en place de panneaux photovoltaïques**.



Concernant la préservation des ressources naturelles :

- Adapter les projets de façon à **préserver la végétation existante** et développer la **présence du végétal au sein des opérations** (sols, terrasses, toitures, espaces communs, zones de lisières).
- **Intégrer les dispositions de la ville perméable** à travers des dispositifs d'infiltration et de valorisation des eaux de pluie ou de réutilisation des «eaux grises».



Concernant la gestion des déchets :

- Intégrer des **dispositifs de compostage** au sein des opérations.

QUALITÉ DES OPÉRATIONS

La parole aux participants

Extraits des expressions des participants



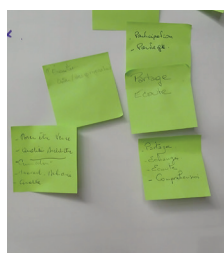
« Si la ville était davantage tournée vers les piétons, on aurait sans doute pu aller plus loin dans nos recommandations, mais aujourd'hui cela semble compliqué à mettre en place ».



« Trouver un juste milieu pour tenir compte de l'architecture existante mais sans se couper de toute forme de créativité ».

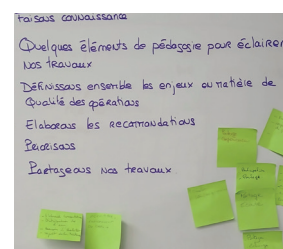
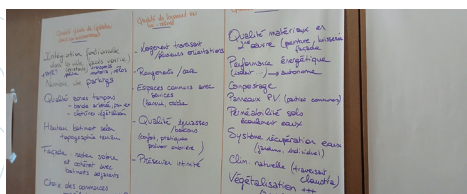


« C'est intéressant de voir qu'il y a des consensus qui émergent des trois groupes ».



« C'est riche de pouvoir échanger ensemble sur nos perceptions de notre ville, car nous avons peu l'occasion de le faire. ».

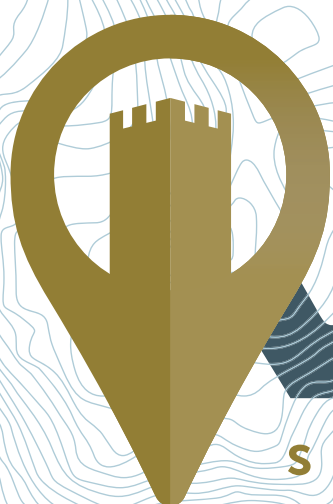




Le prochain atelier

Rendez vous pour le prochain atelier , qui sera consacré, le 5 novembre prochain au sujet « Nature en ville » ..

A noter, que, pour répondre à la demande des participants de contribuer davantage encore à la démarche, les prochains ateliers se dérouleront sur une durée de 2h30 au lieu des 2h initialement prévues.



Nvence

source d'inspiration



2 place Massena, 06000 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org